

Repenser le ghetto.

Du sens commun au concept sociologique

Alors que le terme « ghetto » est de plus en plus couramment employé pour désigner les quartiers urbains en déclin considérés comme socialement, économiquement appauvris et/ou ethniquement ségrégués, qu'en est-il du sens sociologique de ce terme ? Dans une démarche qui n'est pas sans rappeler celle des pères fondateurs de la sociologie – la « lutte contre les prénotions » chère à Émile Durkheim et la méthode de l'idéaltype énoncée par Max Weber –, Loïc Wacquant montre que le ghetto comme concept sociologique n'est pas simple synonyme de pauvreté, de ségrégation et de regroupement ethnique. Il désigne une logique structurale et fonctionnelle visant à minimiser les contacts avec une population stigmatisée tout en maximisant les profits matériels qu'elle génère, logique qui produit une institution de fermeture et de contrôle mais aussi un espace de protection et d'intégration. Caractérisé sociologiquement, le ghetto est aux antipodes de la réalité française des très médiatiques « quartiers sensibles ».

Loïc Wacquant, professeur de sociologie à l'université de Californie, Berkeley et chercheur au Centre européen de sociologie et de science politique (75). Texte traduit par Fabien Truong, Prag en sociologie à l'université de Paris 8 (93) ; version abrégée et adaptée de « A Janus-Faced Institution of Ethnoracial Closure: A Sociological Specification of the Ghetto », in Ray Hutchison et Bruce Haynes (dir.), *The Ghetto: Contemporary Global Issues and Controversies*, Boulder, Westview, 2011, p. 1 à 31.

Ce texte prélude les thèmes du nouveau livre de L. Wacquant, *Les Deux Visages du ghetto*, à paraître aux éditions La Découverte.

Il est paradoxal que, bien qu'elles aient fait un large usage du « ghetto » comme *terme descriptif*, les sciences sociales aient failli à en forger un *concept analytique* robuste. Dans l'historiographie de la diaspora juive des débuts de l'Europe moderne aux persécutions du nazisme, dans la sociologie de l'expérience noire américaine au cœur des métropoles du xx^e siècle, et dans l'anthropologie des parias ethniques en Afrique et en Asie orientale, ses trois domaines traditionnels d'application, le terme de ghetto renvoie tantôt à un secteur urbain borné, tantôt à un canevas d'institutions spécifiques à un groupe donné, tantôt à une constellation culturelle et cognitive (valeurs, symboles, façons de penser ou mentalité) impliquant l'isolement socio-moral d'une catégorie stigmatisée, ainsi que l'amputation systématique de l'espace et des chances de vie de ses membres. Mais aucun de ces courants de recherche n'a pris la peine de spécifier ce qui fait un ghetto en tant que forme sociale, lesquels de ses traits sont constitutifs et lesquels sont dérivés. Tous se sont contentés, à chaque époque, d'adopter le *concept indigène* en cours dans la société considérée, comme s'il allait de soi.

Ceci explique que cette notion, semblant évidente, ne figure point dans la plupart des dictionnaires de sciences sociales. C'est aussi la raison pour laquelle, après des décennies passées à employer le mot, les

sociologues demeurent vagues, incohérents et en désaccord sur son sens principal, son périmètre de pertinence empirique et sa teneur théorique. Loin d'être résolues, ces difficultés ont été redoublées par la circulation, en Europe de l'Ouest et en Amérique latine, d'une *imagerie étasunienne composite* du ghetto noir (après son effondrement). La confusion est encore amplifiée lorsque les chercheurs s'essaient à des comparaisons transnationales des formes de la marginalité urbaine et/ou des inégalités ethnoraciales sur la base du sens commun national de leur propre société quant au sens du mot « ghetto ». Le présent texte dissipe cette confusion en construisant un concept sociologique rigoureux du ghetto comme dispositif spatial de fermeture ethnique.

« Le ghetto » aux États-Unis : une notion floue et fluctuante

Une brève récapitulation de la curieuse carrière du « ghetto » dans la société et les sciences sociales étasuniennes, qui ont dominé la recherche sur le sujet tant au niveau quantitatif que sur le plan thématique, suffit à illustrer son instabilité et sa dépendance sémantiques à l'égard des caprices et des inquiétudes des dirigeants urbains. Au fil du siècle passé, l'étendue et le contenu du terme se sont successivement élargis et contractés

selon la manière dont les élites politiques et intellectuelles de ce pays percevaient la relation épineuse entre ethnicité et pauvreté au sein de la ville.

Aux origines, à la fin du XIX^e siècle, le terme désignait les concentrations résidentielles de juifs européens dans les ports du front atlantique, et il se distinguait clairement du taudis (*slum*) comme zone de détérioration de l'habitat et creuset de pathologies sociales. Il s'est dilaté durant l'ère progressiste pour englober tous les districts du cœur des villes (*inner city*) dans lesquels s'amassaient les nouveaux arrivants « exotiques », immigrés originaires des classes populaires du Sud-Est de l'Europe et Afro-Américains fuyant le régime de terrorisme racial du Sud étasunien. Expriment les doutes des classes supérieures quant à savoir si ces populations pouvaient ou devaient s'assimiler au modèle anglo-saxon dominant dans le pays, la notion pointait alors l'intersection entre le quartier ethnique et le taudis, ce lieu trouble où la ségrégation se combinait au délabrement physique et au surpeuplement pour exacerber les maux urbains tels que la criminalité, la décomposition familiale et le paupérisme, et par-là freiner la participation à la vie nationale. Cette conception reçoit son autorité scientifique du paradigme écologique de l'École sociologique de Chicago.

Dans son livre classique *The Ghetto*, Louis Wirth [1]¹ assimile au ghetto juif de l'Europe médiévale les « Petites Siciles, Petites Polognes, Chinatowns et Ceintures Noires de nos grandes villes », ainsi que les « zones de vice » abritant les types sociaux déviants tels que les *hobos*, bohémiens et autres prostituées. Toutes sont censées être des « aires naturelles » nées du désir universel de différents groupes de « préserver leurs formes culturelles », chacune remplissant une « fonction » spécialisée au sein de l'organisme urbain général. C'est ce que l'on pourrait appeler l'erreur de Wirth, qui consiste à confondre les mécanismes du cloisonnement sociospatial infligé aux Afro-Américains et aux immigrés d'origine européenne en confondant deux formes urbaines aux architectures et aux effets radicalement opposés : le ghetto et la grappe ethnique (*ethnic cluster*). Cette erreur initiale a permis au paradigme écologique de prospérer alors même que l'urbanisation des Noirs-Américains contredisait ouvertement ses propositions principales. Elle a été réitérée de façon périodique pendant des décennies et a contribué à occulter la spécificité de la ghettoïsation comme type exclusif de clôture.

La notion s'est rapidement contractée après la Seconde Guerre mondiale sous la pression du mouvement des droits civiques pour signifier essentiellement les enclaves compactes et congestionnées dans lesquelles les Afro-Américains étaient relégués de force lorsqu'ils migraient dans les centres industriels du Nord et du Midwest. Le développement d'une « métropole noire dans le giron de la blanche » au sein de laquelle les Noirs développaient des institutions distinctes et parallèles afin de pallier et de se protéger de l'exclusion inflexible qu'ils subissaient de la part des Blancs [2] contraste alors brutalement avec la dispersion résidentielle fluide que connaissent les Euro-Américains de souche étrangère durant la même période. Et la montée en puissance de la mobilisation politique des Noirs contre la subordination de caste fait de leur territoire réservé un site et un enjeu central des luttes sociopolitiques dans la ville, ainsi que le tremplin d'actions collectives multiformes contre la domination des Blancs. Écrivant au pic des soulèvements noirs des années 1960, Kenneth Clark [3] fit de ce rapport de subordination ethnoraciale l'épicentre de sa dissection du *Dark Ghetto* et de ses affres : « L'Amérique a apporté au concept du ghetto la restriction de personnes à l'intérieur d'une zone spéciale et la limitation de leur liberté de choix sur la base de la couleur de peau. Les murs invisibles du ghetto noir ont été érigés par la société blanche, par ceux qui détiennent le pouvoir. » Ce diagnostic fut pleinement confirmé par la commission Kerner, groupe d'experts bipartisan nommé par le président Lyndon Johnson, dont le célèbre rapport officiel sur les « désordres civils » qui venaient de secouer les métropoles étasuniennes jusque dans leur tréfonds s'alarmait de ce qu'en raison de l'intransigeance raciale des Blancs, l'Amérique « se dirigeait vers deux sociétés, l'une noire, l'autre blanche – séparées et inégales ».

Mais, au cours des deux décennies qui suivirent, le ghetto noir s'effondra pour laisser place à un territoire désolé de peur et de dissolution, sous l'effet de la désindustrialisation et des politiques étatiques de réduction de l'aide sociale et de retrait urbain. Et, alors que la domination raciale se faisait plus diffuse et se diffractait à travers un prisme de classe, la catégorie fut supplantée par le doublon formé par l'euphémisme géographique de l'*inner city* et le néologisme de l'*underclass*, défini comme la strate inférieure des habitants du ghetto minée par les comportements antisociaux, le chômage endémique et l'isolement

¹ Les chiffres entre crochets renvoient à la bibliographie en fin d'article.

social [4]. Au tournant des années 1990, la neutralisation du « ghetto » dans les secteurs de la recherche orientés vers les politiques publiques fut parachevé par l'expurgation de toute mention de la division raciale et des rapports de pouvoir qui le redéfini comme toute zone d'extrême pauvreté (« comprenant plus de 40 % de personnes vivant en dessous du seuil fédéral de pauvreté »), sans référence aucune ni à son peuplement ni à son agencement institutionnel, ce qui revenait à dissoudre à nouveau le ghetto noir dans le taudis et à réhabiliter la conception indigène du début du vingtième siècle. Cette « déracisation » paradoxale d'une notion initialement modelée, et jusqu'alors déployée, pour saisir la partition ethnoraciale de la ville résultait de la convergence entre l'effacement du ghetto noir historique de l'ère industrielle et de la censure politique corrélative du facteur racial dans les recherches de politique publique suite au reflux du mouvement pour les droits civiques.

Entre-temps, le terme a effectué un retour spectaculaire en Europe de l'Ouest dans les vifs débats scientifiques et politiques portant sur les liens entre immigration postcoloniale, restructuration économique postindustrielle et dualisation spatiale, alors que la peur qu'une « américanisation » des métropoles se diffusait à travers le continent. Le fait que les chercheurs en sciences sociales européens évoquent désormais « le ghetto » pour souligner le poids croissant et la spécificité des divisions ethnoraciales dans leur pays, au moment même où leurs collègues étasuniens s'évertuent à vider cette même notion de sa signification raciale est une ironie qui semblerait définitivement brouiller sa signification. Pourtant, on peut extraire de ces diverses littératures des fils communs et des propriétés récurrentes pour *construire un concept relationnel* de ghetto comme *instrument de fermeture et de contrôle* capable de dissiper l'essentiel de la confusion qui l'entoure et en faire un puissant outil pour l'analyse sociologique de la domination ethnoraciale et des inégalités urbaines. Il suffit, pour ce faire, de revenir aux origines historiques du mot et du phénomène qu'il décrivait à Venise durant la Renaissance.

Fermeture et contrôle ethniques : une institution à deux visages

Forgé par dérivation de l'italien *giudecca*, *borghetto* ou *gietto*, le mot « ghetto » se réfère initialement à l'assignation forcée des juifs dans des districts spéciaux par les autorités politiques et religieuses de

la ville. Dans l'Europe médiévale, les juifs se voyaient couramment allouer des quartiers dans lesquels ils résidaient, administraient leurs propres affaires et vivaient selon leurs coutumes. Ces districts leur étaient attribués ou vendus comme un privilège afin de les attirer dans les bourgades et les principautés au sein desquelles ils remplissaient des rôles clefs dans le prêt d'argent, la collecte des impôts et l'organisation du commerce au long cours. Mais, entre le XIII^e et le XVI^e siècle, en réplique aux secousses provoquées par les croisades, la faveur se mua graduellement en obligation. En 1516, le Sénat de Venise ordonna que tous les juifs soient rassemblés dans le *ghetto nuovo*, une fonderie abandonnée sur un îlot isolé entourée de deux hauts murs dont les fenêtres et les portes extérieures étaient obstruées. Ces mesures étaient conçues comme une alternative à l'expulsion de sorte à permettre à la Cité-État de récolter les bénéfices économiques apportés par la présence des juifs (dont les loyers, les taxes spéciales et les prélèvements forcés), tout en protégeant ses habitants chrétiens de contacts contaminants avec des corps perçus comme sales, impurs et dangereusement sensuels, porteurs de syphilis et vecteurs d'hérésie, outre la souillure du lucre par l'usure que l'Église catholique assimilait alors à la prostitution.

Alors que ce modèle vénitien se répandait dans les villes d'un bout à l'autre de l'Europe et autour du bassin méditerranéen [5], la fixation et le cloisonnement territoriaux conduisirent, d'une part, au surpeuplement, à la détérioration du logement, à l'appauvrissement et à un surcroît de morbidité et de mortalité et, de l'autre, au fleurissement institutionnel et à la consolidation culturelle, dans la mesure où les juifs urbains répondirent à la multiplication des restrictions civiques et professionnelles en tissant un dense réseau d'organisations spécifiques à leur groupe – qui furent autant d'instruments de secours collectif et de solidarité, des marchés et associations commerciales jusqu'aux sociétés de bienfaisance et d'entraide en passant par les lieux de culte religieux et d'étude. La *Judenstadt* de Prague, le plus grand ghetto d'Europe au XVIII^e siècle, avait même sa propre mairie, le *Rauthaus*, emblème de l'autonomie relative et de la force communautaire de ses habitants. Et c'est à ses synagogues qu'étaient dévolues, non seulement l'intendance spirituelle, mais aussi la surveillance administrative et judiciaire de sa population. La vie sociale dans le ghetto juif était tournée



vers l'intérieur et tendait « à la surorganisation » [1], de sorte qu'elle renforçait à la fois l'intégration en dedans et l'isolement vis-à-vis du dehors.

On peut discerner dans ce moment inaugural les quatre éléments constitutifs du ghetto, à savoir (i) le *stigmat*, (ii) la *contrainte*, (iii) le *confinement spatial* et (iv) l'emboîtement ou le *parallélisme institutionnel*. Le ghetto est un dispositif socio-organisationnel qui déploie l'espace de sorte à conjuguer deux fonctions antinomiques : (1) maximiser les profits matériels extraits d'une catégorie considérée comme souillée et souillante et (2) minimiser tout contact intime avec ses membres de sorte à écarter la menace de corrosion et de contagion symboliques dont ils sont censés être porteurs.

Si la population visée ne remplit pas une fonction économique, elle pourrait être tenue hors de la ville ou en être chassée, comme ce fut périodiquement le cas des juifs dans l'histoire médiévale. Si ce même groupe n'était pas irrémédiablement entaché, il serait simplement exploité et se verrait autorisé à se fondre dans la ville en accord avec sa position dans la division du travail. C'est la combinaison conflictuelle de leur valeur économique et de leur dangerosité symbolique qui rendait problématique le traitement des juifs et qui a stimulé l'invention ghetto.

Ce sont ces mêmes quatre piliers fondateurs et cette même exigence combinée d'*exploitation économique* et d'*ostracisation sociale* qui ont gouverné la genèse, la structure et le fonctionnement du ghetto afro-américain des métropoles fordistes durant le demi-siècle ouvert par la Première Guerre mondiale. Les Noirs furent activement recrutés dans les villes du Nord des États-Unis suite au déclenchement du conflit parce que leur force de travail déqualifiée était indispensable aux industries qui formaient la charpente de l'économie d'usine dopée par la production militaire mais en manque de bras du fait justement du départ de millions de soldats blancs au front et de l'interruption de l'immigration européenne. Mais il était hors de question qu'ils se mélangent et s'associent avec les Blancs qui les considéraient comme congénitalement vils, intrinsèquement inférieurs et dépourvus d'honneur ethnique en raison de la flétrissure originaire de l'esclavage. Lorsque les Noirs du Sud entrèrent dans la ville pour s'y installer par millions, l'hostilité blanche augmenta et les pratiques de discrimination et de ségrégation, jusqu'ici relativement informelles et incohérentes, se durcirent dans les domaines du logement, de l'école et des équipements publics avant

de s'étendre à l'économie et à la sphère politique. Les Afro-Américains furent canalisés de force dans des districts réservés qui devinrent rapidement exclusivement noirs au fur et mesure qu'ils s'étendaient et se consolidaient. Ils n'eurent pas d'autre choix que de chercher refuge au sein du périmètre clos de la « Ceinture noire » et de s'efforcer d'y développer un réseau d'institutions séparées capable de satisfaire les besoins de base de la communauté en exil. C'est ainsi que fut érigée une ville parallèle ancrée par les églises et les journaux noirs, les loges maçonniques et les clubs de quartiers noirs, les écoles et les entreprises noires, et les associations politiques et civiques noires, nichée au cœur de la métropole blanche et pourtant hermétiquement séparée d'elle par une clôture infranchissable faite d'usages, de pression légale, de discrimination économique (par les agents immobiliers, les banques et l'État), et par la violence qui s'exprimait dans les agressions et passages à tabac, les bombes incendiaires et les émeutes repoussant les Afro-Américains qui osaient s'aventurer de l'autre côté de la ligne de démarcation raciale.

C'est ce parallélisme institutionnel forcé, fondé sur un enfermement spatial enveloppant et inflexible – et non sur la pauvreté extrême, l'insalubrité de l'habitat, la différence culturelle ou la simple séparation résidentielle –, qui distingue les Afro-Américains de tous les autres groupes dans l'histoire des États-Unis. Il caractérise également la trajectoire des *Burakumin* dans les villes japonaises après la fin de l'ère Tokugawa (1603-1867). En tant que descendants des *eta* et des *hinin*, deux catégories en marge de la hiérarchie quadripartite des ordres dans le Japon féodal (composée des guerriers, des paysans, des artisans et des marchands), les *Burakumin* étaient des intouchables aux yeux des religions bouddhiste et shinto. Ils ont enduré des siècles de préjugés virulents, de discrimination, de ségrégation et de violence qui les ont maintenus cloîtrés dans un quadrant restreint de l'espace social et physique. Au dix-neuvième siècle, ils étaient légalement confinés du matin au soir dans des hameaux reculés (appelés *buraku*) ; ils étaient obligés de revêtir un col jaune et de marcher pieds nus, et ils pouvaient être tués sans entraîner de sanction. Autre restriction cruciale, il leur était interdit de pénétrer dans les temples et les autels et ils étaient contraints de ne se marier qu'entre eux, du fait de la croyance selon laquelle la souillure ancestrale dont ils étaient porteurs était indélébile et se transmettait par

le sang. Bien que rien ne les distingue des autres Japonais au plan phénotypique, ils peuvent être identifiés par le biais des registres matrimoniaux et familiaux établis puis généralisés pendant l'ère Meiji (1868-1912), aussi bien que par leur patronyme et leur lieu de provenance ou de résidence.

Les *Burakumin* furent officiellement émancipés en 1871 mais, suite à leur migration dans les villes, ils furent canalisés contre leur gré dans des quartiers mal famés jouxtant les décharges d'ordures, les crématoriums, les prisons et les abattoirs, communément perçus comme des nids de criminalité et d'immoralité. L'embauche industrielle leur étant proscrite, ils se retrouvaient cantonnés dans les emplois de service dégradants et sous-payés ; ils étaient en outre envoyés dans des écoles séparées et forcés de rester pratiquement exclusivement endogames [6], de sorte qu'ils menaient des vies sévèrement restreintes enserrées par un réseau d'institutions parallèles et inférieures. À la fin des années 1970, la Ligue de défense des *Burakumin* estimait leur nombre à quelque trois millions, parqués dans 6 000 districts *Buraku* dans un millier de villes, avec de fortes concentrations dans la région de Kyoto. Une décennie après le lancement de vigoureux programmes de « discrimination positive » en 1969, un cinquième des *Burakumin* étaient encore employés comme bouchers, cordonniers et dans les métiers du cuir, et plus de la moitié travaillaient comme balayeurs, éboueurs et employés des travaux publics. C'est ainsi que leur taux de pauvreté, de mortalité et de recours à l'aide sociale reste largement supérieur à la moyenne nationale.

Dispersés sur trois continents et cinq siècles, les cas juif, afro-américain et *burakumin* démontrent que le ghetto n'est pas, *pace* Louis Wirth, une « aire naturelle » dont la formation résulterait d'un processus d'adaptation à l'environnement commandé par une logique biotique « semblable à la coopération concurrentielle qui sous-tend la communauté des plantes » [1]. L'erreur de la première école de Chicago consiste ici à faussement « convertir l'histoire en histoire naturelle » et à (mé)prendre la ghettoïsation pour une « manifestation de la nature humaine » virtuellement coextensive à « l'histoire des migrations » [1], alors qu'elle est une forme tout à fait particulière d'urbanisation, torsadée par des rapports de pouvoir entre groupements ethnoraciaux : une forme spéciale de violence collective concrétisée dans et par l'espace urbain. Le fait que la ghettoïsation n'est pas un processus « incon-

trôlé et inintentionnel » comme l'affirmait Robert Park dans sa préface au *Ghetto* [1] devint particulièrement flagrant au lendemain de la Seconde Guerre mondiale lorsque le ghetto noir étasunien fut reconstruit « d'en haut », et son espérance de vie prolongée d'un quart de siècle, par l'État à la croisée des politiques de logement public, de rénovation urbaine et de développement économique des zones périphériques (*suburbs*) visant à consolider la séparation rigide entre Noirs et Blancs. Il est encore plus criant dans le cas des « villes de castes » bâties par les pouvoirs coloniaux pour inscrire dans l'espace l'organisation ethnique hiérarchique de leurs possessions d'outre-mer, comme à Rabat dans le Maroc sous protectorat français ou encore à Cape Town après le passage du *Group Area Act* sous le régime d'apartheid de l'Afrique du Sud.

Souligner qu'il est le produit et l'instrument d'un pouvoir de groupe permet de réaliser que, dans sa forme accomplie, le ghetto est une *institution à double face* en ceci qu'il remplit des fonctions opposées pour les deux collectifs qu'il lie dans un rapport de dépendance asymétrique. Pour la catégorie dominante, sa raison d'être est de *confiner et contrôler*, ce qui se traduit par ce que Max Weber [7] appelle la « fermeture excluante » de la catégorie dominée. Pour cette dernière, cependant, il est un *dispositif de protection et d'intégration* dans la mesure où il soulage ses membres du contact constant avec les dominants et il favorise la « consociation » et la construction communautaire au sein de la sphère restreinte des relations qu'il crée. L'isolement forcé vis-à-vis de l'extérieur conduit à l'intensification des échanges sociaux et du partage culturel à l'intérieur. Les ghettos sont le produit d'une dialectique mobile et chargée de tension entre l'hostilité externe et l'affinité interne qui se traduit au niveau de la conscience collective par l'ambivalence. Ainsi, bien que les juifs européens aient constamment protesté contre leur relégation dans des districts parias, ils n'en étaient pas moins profondément attachés à ces derniers et appréciaient la sécurité relative qu'ils leur conféraient ainsi que les formes spéciales de vie collective qu'ils soutenaient. De même, les Noirs-Américains éprouaient une grande fierté d'avoir « érigé une communauté à leur propre image », même s'ils étaient emplis de ressentiment d'avoir dû le faire par nécessité, sous la contrainte d'une exclusion inflexible de la part des Blancs visant à parer au

spectre de l'« égalité sociale », c'est-à-dire, en bout de course, de la mixité sexuelle [2].

Reconnaître le double visage du ghetto conduit à mettre en lumière le rôle du ghetto comme matrice organisationnelle et incubateur symbolique, et creuset dans la production d'une identité souillée au sens de Goffman [8]. Car le ghetto n'est pas seulement le moyen concret et la matérialisation de la domination ethnoraciale par la segmentation spatiale de la ville ; il est aussi un site de production culturelle intense et une puissante *machine à identité collective* à part entière. Il contribue à incruster et à élaborer la division même dont il est l'expression, et cela de deux manières qui se complètent et se renforcent mutuellement. Tout d'abord, le ghetto accentue la frontière entre la catégorie paria et la population environnante en creusant le fossé socioculturel qui les sépare : il rend ses habitants objectivement et subjectivement plus dissemblables des autres citoyens en les soumettant à des conditions et des conditionnements uniques, de sorte que les styles de cognition et de comportement qu'ils façonnent ont toutes chances d'être perçus par des observateurs extérieurs comme singuliers, exotiques et même « aberrants » [4], ce qui nourrit en retour les croyances préjudicielles à leur égard.

Ensuite le ghetto est un moteur à combustion culturelle qui dissout les divisions au sein du groupe confiné et nourrit sa fierté collective alors même qu'il enracine le stigmate l'entachant. Le fait d'être pris dans une nasse spatiale et institutionnelle atténue les différences de classe et corrode les distinctions culturelles au sein des catégories ethnoraciales en exil. Ainsi, l'ostracisme chrétien souda les juifs ashkénazes et sépharades sous une même identité juive englobante de sorte qu'ils développèrent un « type social » et un « état d'esprit » communs à tous les ghettos d'un bout à l'autre de l'Europe [1]. De même, le ghetto afro-américain accéléra la fusion sociosymbolique entre mulâtres et nègres pour produire une seule « race » unifiée et sa consolidation fit de la conscience raciale un phénomène de masse alimentant la mobilisation de la communauté contre la perpétuation de l'exclusion de caste (Drake et Cayton, 1945 : 390).

Cependant, cette identité unifiée ne peut pas ne pas être empreinte d'ambivalence dans la mesure où elle reste ternie par le fait même que la ghettoïsation proclame ce que Weber [7] appelle l'« évaluation d'honneur négative » conférée au groupe confiné. Elle

tend par conséquent à entretenir chez ses membres des sentiments de doute et de haine de soi, la dissimulation de ses origines par le truchement du *passing*, le dénigrement pernicieux des siens, et même une identification fantasmagorique avec le groupe dominant [3]. Le ghetto est un chez-soi, mais un chez-soi inférieur, construit sous une contrainte violente, et dont l'existence même est subordonnée au bon vouloir et de la tolérance du dominant. Ses habitants le savent, pour ainsi dire, jusque dans leur chair.

Démêler pauvreté, ségrégation et regroupement ethnique

Articuler le concept de ghetto comme mécanisme sociospatial de fermeture ethnoraciale permet de démêler les liens intriqués entre ghettoïsation, pauvreté urbaine et ségrégation, et, partant, de clarifier les différences structurales et fonctionnelles entre le ghetto et le quartier ethnique.

La pauvreté : une caractéristique dérivée et variable des ghettos

Le fait que nombre de ghettos ont été historiquement des lieux de misère endémique et parfois extrême, en raison de la pénurie d'espace, de la densité du peuplement, des discriminations économiques et de la maltraitance statutaire infligées à leurs habitants, n'implique nullement qu'un ghetto soit nécessairement un lieu de dénuement, ni qu'il soit uniformément déshérité. De fait, l'expérience historique montre que c'est l'inverse qui est vrai : les ghettos ont, le plus souvent, été des vecteurs d'élévation économique, alors même qu'ils imposaient des restrictions multiformes à leurs résidents. Ainsi, la *Judengasse* de Francfort, instituée en 1490 et abolie en 1811, passa par autant de périodes de prospérité que de pénurie et contenait des secteurs d'une opulence extraordinaire après que les juifs de cour eurent aidé la ville à devenir un vibrant centre de commerce et de finance – une part du prestige qui lui est encore associé provient de ce qu'elle fut le berceau ancestral de la dynastie des Rothschild [1]. Pour en venir aux États-Unis, James Weldon Johnson [9] insiste sur le fait que le Harlem des années 1930 n'était pas « un taudis ou un ressac [*fringe*] » mais la « capitale culturelle » de l'Amérique noire, dans laquelle « les avantages et les perspectives d'avenir dévolues à l'homme noir sont plus grands que n'importe où ailleurs dans le pays ». De même, la *Bronzeville* de Chicago au milieu du xx^e siècle n'était pas

seulement incomparablement plus prospère que les communautés noires du Sud dont ses habitants provenaient ; elle abritait aussi la bourgeoisie afro-américaine la plus vaste et la plus riche de son époque [2].

Le ghetto émerge par la *double assignation d'une catégorie à un territoire et d'un territoire à une catégorie*, et, de ce fait, il entend contenir le spectre complet des classes sociales qui composent le groupe confiné. Le fait qu'un ghetto soit pauvre ou non, et à quel degré, dépend du statut économique d'ensemble de la catégorie qu'il cloître, de sa position et de sa distribution dans la division du travail, et de facteurs exogènes tels que la démographie, l'écologie, les politiques étatiques et la performance de l'économie

environnante. À l'inverse, toutes les zones urbaines déshéritées et délabrées ne sont pas des ghettos – et dans les cas où elles le sont, ce n'est pas en vertu de leur niveau de dénuement. Les quartiers blancs en déclin des villes frappées par la désindustrialisation du Midwest étasunien et des Midlands britanniques, les villes rurales en déshérence de l'ex-Allemagne de l'Est et de l'Italie du Sud, et les *villas miserias* mal famées du grand Buenos Aires à la fin du xx^e siècle sont des territoires de régression économique et de décomposition ouvrière, et non des conteneurs ethniques voués à tenir un groupe paria dans un rapport de subordination ségrégative. Quel que soit le degré de paupérisation et d'isolement de leurs

LE GHETTO À LA SAUCE FRANÇAISE : QUAND LE SENS COMMUN NOIE LA SOCIOLOGIE

Le gros livre de Didier Lapeyronnie [11], sur l'émergence supposée du « ghetto urbain » en France, se présente comme une étude sur « la ségrégation, la violence et la pauvreté » dans l'hexagone, mais il ne contient pas la moindre donnée empirique ni analyse de ces phénomènes et de leur recoupement. À la place, le terme de ghetto est employé comme vague synonyme des cités populaires en déclin qualifiées de telles par les journalistes et certains de leurs habitants (qui ont eux-mêmes appris le label des médias). La notion se mue ensuite inexplicablement en un concept subjectif dénotant un mode de vie, la conception de soi-même et le « sentiment partagé d'avoir été trahi » par les institutions dominantes : « Le terme ghetto appartient au vocabulaire quotidien de la banlieue. Il est utilisé pour désigner une situation sociale ou personnelle, voire psychologique difficile, marquée par le désordre, la pauvreté et parfois la violence. Il n'est pas nécessairement associé à la ségrégation urbaine et à l'enfermement au sens territorial. [...] De nombreux habitants peuvent être du ghetto sans vivre le ghetto. Ils peuvent aussi le vivre partiellement, en fonction des moments et des interactions. Inversement, d'autres habitants sont du ghetto sans y vivre, participent de sa vie collective sans y résider. En suivant cet usage quotidien, nous comprendrons le ghetto comme une dimension des conduites sociales individuelles et collectives. [...] Le ghetto n'est pas une situation. Il est une catégorie d'action dans un ensemble de rapports sociaux. [...] Nous chercherons à évaluer et à définir le ghetto en fonction de ses effets sur la construction d'eux-mêmes qu'opèrent les habitants, en fonction de la capacité des individus de se nommer et de dire "je", d'établir ou non une relation positive à soi-même. [...] Nous chercherons la vérité, ou plutôt les vérités du ghetto dans la parole et les réflexions de ses habitants, dans les mots qu'ils utilisent, dans la façon dont ils construisent le sens de leur situation personnelle et collective. » [11]

Caractériser le ghetto comme affaire d'orientation subjective, « une situation psychologique marquée par le désordre, la pauvreté et parfois la violence » est à la fois incohérent et en contradiction avec l'usage conceptuel établi du terme. D'après cette définition, ni le ghetto juif de Venise ni le ghetto noir de Chicago à leur zénith historique ne seraient des ghettos. De plus, toute population invoquant l'idiome du ghetto serait *eo ipso* ghettoisée. Il s'ensuit qu'il suffirait, pour apporter remède à la ghettoisation, que les résidents de ces quartiers populaires changent les représentations qu'ils se font d'eux-mêmes. Sans parler du fait que les citoyens français résidant hors des « quartiers sensibles », de toute condition et origine, qui se sentent « trahis » par les institutions dominantes seraient vivement surpris de découvrir qu'ils « vivent le ghetto » à leur propre insu !

On retrouve le même glissement subjectiviste et la même incohérence sémantique dans le livre sensationnaliste de Luc Bronner, journaliste au quotidien *Le Monde*, intitulé *La Loi du ghetto* [12], récit de la délinquance de rue émaillé d'une litanie d'affrontements entre des jeunes désœuvrés et la police dans quelques banlieues parisiennes hardiment labellisées « ghettos » pour engranger l'effet choc du terme. Quand la soi-disant « loi du ghetto » renvoie à l'empreinte de la petite criminalité, au fleurissement de l'économie informelle et aux désordres urbains de toutes sortes, on a passé le point où le mot a été vidé de toute signification sociologique pour servir de pur *catégorème* ordinaire. À la fois terme accusatoire et cri d'alarme, le label « ghetto » ne relève pas de la science sociale mais de la polémique politique, et ne sert qu'à vendre du papier. Loin d'éclairer l'évolution structurale et fonctionnelle des territoires de relégation et de leur peuplement, il nourrit la spirale de la stigmatisation dans laquelle sont enfermés les districts paupérisés de la périphérie urbaine.

résidents, ce ne sont pas des ghettos, autrement que dans un sens purement métaphorique. Si des taux de pauvreté extrêmes alimentant la réclusion sociale suffisaient à faire un ghetto, comme le soutient William Julius Wilson [10], alors l'arrière-pays de l'Alabama, les réserves indiennes américaines, des pans entiers de l'ancienne Union soviétique et la plupart des villes du Tiers-monde seraient de gargantuesques ghettos. Et, plus curieusement encore, selon cette définition, ni le *ghetto nuovo* de Venise ni le *Bronzeville* de Chicago à l'apogée de leur développement historique n'auraient été des ghettos !

Étant donné que tous les ghettos ne sont pas uniformément ou globalement pauvres et que toutes les zones pauvres ne sont pas des ghettos ou dans des ghettos, on ne saurait réduire et confondre l'analyse de la ghettoïsation avec l'étude des taudis, des grands ensembles paupérisés et autres districts de relégation dans la ville. Or, c'est précisément l'amalgame sulfureux que commettent tous les observateurs, amou-rachés d'une vague image émotive du ghetto noir américain comme territoire de désolation urbaine et de terreur sociale, qui correspond en fait aux *vestiges* décharnés du ghetto noir *après son implosion* à la fin des années 1960. Ils concluent à la « ghettoïsation » des zones populaires de la périphérie urbaine en Europe du fait de l'accroissement avéré du chômage, de la ségrégation supposée des immigrés et des troubles liés à la délinquance de rue, ou, pire, parce qu'ils adoptent les impressions fugaces de leurs habitants qui pensent « vivre le ghetto » au motif que c'est ainsi que ces quartiers déprimés et diffamés sont désormais labellisés dans le débat public.

Toutes les zones ségréguées ne sont pas des ghettos

Les arrondissements bourgeois de l'Ouest de Paris, les faubourgs huppés des classes supérieures autour de Boston, Berne ou Berlin, et les *gated communities* qui ont essaimé dans les villes globales comme Milan, Miami, São Paulo et Cape Town sont mon-cordes en termes de richesse, de revenus, de profes-sion et même de composition ethnique, mais ils n'en sont pas pour autant des ghettos. La ségrégation y est entièrement volontaire et élective, et, pour cette raison même, elle n'est ni englobante, ni perpétuelle. Ces îlots de privilège servent à accroître, et non à restreindre, les chances de vie et à protéger les modes de vie de leurs résidents. Il s'en dégage une aura posi-

tive de distinction, et non un sentiment d'infamie ou de crainte. En termes de dynamique causale comme de structure et de fonction, ils sont l'exacte antithèse du ghetto. Les qualifier de tels, comme le font les variantes de l'expression de « ghettos dorés », invite à la confusion et étire la sémantique du mot jusqu'à friser le non-sens.

Ce cas de figure indique que la ségrégation résiden-tielle est une condition nécessaire mais non suffisante de la ghettoïsation. Pour qu'émerge un ghetto, il faut, tout d'abord, que le confinement spatial soit *imposé* et qu'il englobe peu ou prou toute la population ciblée et, ensuite, que s'y superpose une palette distinctive d'*institutions duplicatives* qui permettent à la popula-tion ainsi cloîtrée de se perpétuer dans les limites du périmètre qui lui est assigné. Même la ségrégation involontaire au bas de l'ordre urbain ne produit pas mécaniquement des ghettos. Ce fait est amplement démontré par le sort des banlieues populaires de France, entrée en déclin au sortir des années 1970. Bien qu'elles aient été largement décrites et décriées comme des « ghettos » dans le discours public et que leurs habitants partagent un vif sentiment d'être rejetés dans un « espace pénalisé » envahi par l'ennui, l'angoisse et le désespoir [13], la relégation dans ces concentrations de logements publics en déshérence à la périphérie des villes se base prioritairement sur la position de classe, l'appartenance ethnique ne jouant qu'un rôle secondaire et remarquablement imper-manent. À preuve, ceux parmi leurs habitants, même étrangers, qui grimpent dans l'échelle des professions et des revenus, n'ont guère de cesse ni de peine à s'en échapper – de sorte que le taux de mobilité géogra-phi-que des ménages vivant dans les « zones urbaines sensibles » mesuré par l'Observatoire des ZUS en 2005 surpassait la moyenne nationale. Il s'ensuit que ces zones dégradées sont foncièrement hétéro-gènes au plan culturel, abritant de manière modale un mélange de familles françaises dites de souche et des immigrés provenant de trois à six douzaines de nationalités. Et leurs habitants souffrent, non pas de duplication et d'enfermement institutionnel mais, tout au contraire, de l'absence de structures organi-sationnelles internes capables de les sustenter en l'absence d'emplois rémunérateurs et de services publics adéquats. À l'instar des *Problemquartier* allemands, des *krottenwijk* hollandais et des *sink estates* britanniques, les banlieues françaises en déshérence sont, sociolo-giquement parlant, des *antighettos* [14].

LES ANTIGHETTOS D'EUROPE OCCIDENTALE

Dans tout cas de figure où un district urbain se mue en ghetto, il présentera cinq propriétés qui se renforcent mutuellement, si tant est qu'elles découlent toutes de l'assignation réciproque d'une catégorie et d'un territoire : (1) une homogénéité ethnique croissante ; (2) un enveloppement de plus en plus complet de la population cible ; (3) un accroissement de la densité organisationnelle ; (4) la production et l'adoption d'une identité collective ; (5) des frontières imperméables. Or, sous chacune de ces cinq dimensions, les banlieues postindustrielles françaises en déclin abritant une proportion croissante d'immigrés *se sont graduellement éloignées de la configuration du ghetto*.

Au fil des trois dernières décennies, ces zones dénigrées sont devenues de plus en plus diversifiées dans leur composition ethnique ; la proportion de la population étrangère y résidant a stagné ou reculé (selon la localité et la nationalité d'origine) ; et le dense entrelacs d'institutions qui les peuplaient à l'apogée de la « ceinture rouge » industrielle est allé s'étiolant. Plus frappant encore, nonobstant les campagnes politiques qui dénoncent périodiquement le « multiculturalisme » et l'obsession des médias pour « l'islamisation des quartiers », ces districts ont échoué à sécréter un idiome collectif et une vision du monde capables d'unifier leurs habitants sur la base de l'appartenance ethnique, la nationalité, la religion ou le statut postcolonial. Enfin, les familles connaissant une mobilité sociale ascendante, que ce soit grâce à l'école, au salariat ou à l'entrepreneuriat, ont massivement franchi les frontières de ces zones pour grimper dans l'échelle des quartiers et se disperser à travers l'espace métropolitain. Avec des variations nationales et des inflexions régionales, ce schéma français d'une dérive parfaitement *antithétique à la ghettoïsation* sur plusieurs niveaux correspond aux trajectoires de la plupart des « minorités » immigrées à travers toute l'Europe de l'Ouest [15].

Les analystes français, qui pris dans l'humeur politique du moment et emportés par le tourbillon de la rumeur médiatique, déplorent la mue supposée des quartiers ouvriers déclinants de la périphérie urbaine en « ghettos d'immigrés », allient confusion conceptuelle et amnésie historique. Tout d'abord, ils confondent territoires de déréliction (caractérisés par l'augmentation du chômage, la dégradation du bâti et la dévalorisation de leur image publique) avec la segmentation ethnique, et ils méprennent un phénomène de simple ségrégation, produit par les effets convergents de la position de classe et de l'origine ethnonationale, pour une assignation territoriale et un parallélisme institutionnel. Ensuite, ils oublient commodément que les populations ethniquement marquées issues des anciennes colonies étaient nettement *plus ségréguées spatialement et plus isolées socialement* (en terme de relations sociales, d'unions maritales et de participation institutionnelle) dans les années 1960 et 1970 qu'elles ne le sont aujourd'hui. Il y a un demi-siècle, ces immigrés menaient des vies totalement séparées, étroitement enserrés qu'ils étaient dans les segments secondaires du marché du travail industriel et dans les institutions parallèles des bidonvilles et des lotissements gérés par la SONACOTRA, la société d'économie mixte à laquelle l'État avait confié la tâche de loger des travailleurs immigrés venus du Maghreb. De fait, en opposition diamétrale avec l'hyperghetto noir américain, c'est le mélange croissant des populations autochtones et immigrées au pied de la structure des classes et des lieux, et la *réduction* de la distance sociale et des disparités de tous ordres les séparant, sur fond de décomposition des « territoires ouvriers » traditionnels, qui est la source des tensions et des conflits xénophobes qui traversent ces zones urbaines [14].

L'opposition structurale et fonctionnelle entre ghetto et quartier ethnique

Il faut aller au-delà d'une perspective « graduelle » et examiner l'agencement particulier des rapports sociaux, non seulement au sein du ghetto, mais aussi entre ce dernier et la ville environnante, pour mettre en relief les différences entre le ghetto et les regroupements ethniques ou les quartiers immigrés tels qu'en ont formé les nouveaux arrivants dans les métropoles d'innombrables pays. Les « colonies » étrangères du Chicago de l'entre-deux-guerres, que Robert Park, Ernest Burgess et Louis Wirth prirent à tort pour autant de « ghettos » blancs, étaient des constellations éparpillées et mobiles nées de l'affinité culturelle et de la concentration socioprofessionnelle, plutôt que du préjugé et de

la discrimination inflexibles. La ségrégation y était partielle et poreuse, produit de la solidarité immigrée et de l'attraction ethnique plutôt qu'imposée par l'hostilité implacable des groupes extérieurs. En conséquence de quoi, la séparation résidentielle n'était ni uniformément ni rigidement appliquée à leurs populations : en 1930, alors que la *Bronzeville* entièrement noire abritait 92 % de la population afro-américaine de Chicago, le quartier de Little Ireland était « un salmigondis ethnique » de 25 nationalités composé d'à peine un tiers d'Irlandais et contenant un total dérisoire de 3 % des habitants de la ville d'ascendance irlandaise. Les onze districts épars qui formaient le quartier de Little Italy étaient composés de 46 % d'Italiens et abritaient moins de la moitié des habitants de Chicago d'origine italienne.

Ces deux grappes étaient donc ethniquement diversifiées et uniformément blanches, et toutes deux ne contenaient au final qu'une minorité de la population censée y être ghettoisée.

Qui plus est, les institutions distinctives des enclaves immigrées européennes étaient tournées vers l'extérieur : elles opéraient de sorte à faciliter l'ajustement au nouvel environnement de la métropole étatsunienne. Elles ne reproduisaient pas les organisations du pays d'origine, pas plus qu'elles ne perpétuaient l'isolement social et la séparation culturelle. C'est ainsi qu'elles se sont généralement étioilées en deux générations, au fur et à mesure que leurs utilisateurs gagnaient accès à leurs équivalents américains et s'élevaient dans l'ordre des classes puis grimpaient l'échelle des lieux qui lui correspond. Autant de traits qui s'opposent à l'immuable exclusivité raciale et à l'altérité institutionnelle pérenne de la « Ceinture noire ». L'exemple de Chicago illustre avec éclat le fait que le quartier immigré et le ghetto remplissent deux fonctions diamétralement opposées : l'un est un tremplin vers l'assimilation via l'apprentissage culturel et la mobilité sociospatiale, l'autre un pavillon d'isolement matériel et symbolique orienté vers la *dissimilation*. Le premier peut être représenté par la figure matérielle du pont, le second par celle du mur.

Du bouclier au glaive

Il est donc fécond de se représenter *le ghetto et le quartier ethnique* comme deux configurations idéotypiques situées aux extrémités opposées de continuums homologues courant de la contrainte au choix, de la prise au piège à l'autoprotection, de l'exclusivisme à l'hétérogénéité, de l'englobement à la dispersion, de l'orientation vers l'intérieur à l'orientation vers l'extérieur, de la rigidité à la fluidité, continuums le long desquels diverses populations (elles-mêmes différemment marquées) sont situées ou se déplacent au cours du temps en fonction de l'intensité avec laquelle les vecteurs du stigmat, de la contrainte, du confinement spatial et du parallélisme institutionnel se cristallisent et s'impliquent mutuellement. On peut alors déplacer l'analyse du ghetto comme objet topographique et état statique à la *ghettoisation* comme dynamique sociospatiale et comme *processus variable opérant à plusieurs niveaux*, susceptible de spécification et de mesure empiriques. Une population qui a formé des grappes mobiles déterminées par l'affinité culturelle et une hostilité inconsistante peut se trouver soumise

à un ostracisme rigoureux et à une fixation territoriale tels qu'elle développe des sites permanents de cloisonnement généralisé. Telle fut l'expérience des juifs en Europe au début de l'ère moderne et des Africains-Américains dans les villes du Nord des États-Unis à l'aube de l'ère fordiste lorsque la ségrégation se mua en ghettoisation.

Inversement, la ghettoisation peut s'atténuer jusqu'au point où, suite à l'érosion (ou à la disjonction) de ses frontières spatiales, sociales et mentales, le ghetto se résout graduellement en une concentration ethnique élective opérant comme un tremplin vers l'intégration structurale et/ou l'assimilation culturelle à la formation sociale qui l'englobe. Ce schéma décrit bien la trajectoire des *Chinatowns* étatsuniennes du début à la fin du vingtième siècle, le statut de l'enclave immigrée des Cubains de Miami, qui favorisa l'intégration par le biculturalisme après l'exode de Mariel en 1980, ou encore les *Kimchee Towns* au sein desquelles ont convergé les Coréens dans les zones métropolitaines du Japon, qui affichent un mélange de caractéristiques en faisant une formation hybride entre le ghetto et la grappe ethnique.

Le caractère bifront du ghetto, à la fois *glaive* (pour le dominant) et *bouclier* (pour le dominé), implique que plus ses degrés de complétude et d'autonomie institutionnelles se réduisent et plus son rôle protecteur pour le groupe subordonné diminue, au risque d'être submergé par sa modalité excluante. Dans les cas de figure où ses habitants cessent d'avoir une valeur économique aux yeux du groupe qui les contrôle, l'extraction se dissipe et ne vient plus contrebalancer l'ostracisation. L'encapsulation ethnoraciale peut alors s'intensifier au point que le ghetto se mue en simple appareil servant à parquer la population souillée et surnuméraire, en base visant à préparer son expulsion, ou comme marchepied vers cette forme ultime de l'ostracisation qu'est l'annihilation physique. Le premier scénario correspond à l'évolution de la « métropole noire » américaine après l'acmé du mouvement des droits civiques au milieu de la décennie 1960. Ayant perdu sa fonction de réservoir de force de travail déqualifiée, le ghetto noir a imploré et s'est brisé en deux pour donner naissance à une structure sociospatiale duale composée (i) de l'*hyperghetto*, qui enferme les fractions précarisées de la classe ouvrière noire dans le périmètre évidé du ghetto historique ; (ii) et des *quartiers satellites de la classe moyenne noire* qui ont bourgeonné à son pourtour,

dans les zones laissées vacantes après que les Blancs ont fuit la ville, grâce auxquels la bourgeoisie afro-américaine en ascension a pu se mettre à distance spatiale et sociale de ses congénères de classe populaire [14]. Le deuxième et le troisième scénario, où le ghetto est ravalé au rang d'instrument d'ostracisation radicale, furent ceux mis en œuvre par l'Allemagne nazie lorsqu'elle rétablit le *Judenghetto* entre 1939 et 1944, d'abord pour appauvrir et rassembler les juifs en vue de leur relocalisation et ensuite, lorsque la déportation de masse s'avéra pratiquement irréalisable, pour les canaliser vers les camps d'extermination dans le cadre de la « solution finale » [16].

L'accentuation sans frein de sa dynamique excluante, qui découle de la perte de sa modalité protectrice, suggère que le ghetto gagnerait à être étudié, non pas par analogie avec les taudis urbains (*slums*), les quartiers populaires et les enclaves immigrées, mais aux côtés de la réserve, du camp de réfugiés et de la prison, en tant que représentant d'une classe plus générale des *institutions de confinement forcé* des groupes déshérités et déshonorés. Ce n'est pas par hasard si la *Bridewell* de Londres (1555), la *Zuchthaus* d'Amsterdam (1654), et l'Hôpital Général de Paris (1656), conçus pour instiller la discipline du travail salarié aux vagabonds valides, mendiants et autres criminels par le biais de l'incarcération, furent inventés à la même époque que le ghetto juif. Ce n'est pas non plus une coïncidence si les camps de réfugiés tentaculaires d'aujourd'hui du Sierra Leone, du Sri Lanka et des territoires occupés de Palestine

et de la bande de Gaza ressemblent de plus en plus à un croisement inédit entre les ghettos du haut Moyen Âge européen et de gigantesques goulags, et si les camps de rétention pour immigrants irréguliers ont essaimé partout en Europe après que l'Union Européenne a infléchi sa politique en matière de migrations transnationales issues des pays du Sud pour les traiter sous la rubrique de la sécurité matérielle et du statut ethnolocal.

Un concept analytique robuste du ghetto comme dispositif organisationnel de clôture spatiale et de contrôle social d'un groupe stigmatisé permet de sortir du marécage sémantique et de la confusion empirique à laquelle condamne l'adoption irréflective des notions indigènes fluctuantes parmi les élites intellectuelles et politiques. Il nous permet non seulement de décrire, de différencier et d'expliquer les différentes formes urbaines développées par les populations souillées lorsqu'elles entrent et se meuvent dans la ville sans tomber dans les nombreux pièges tendus par les usages métaphoriques et rhétoriques du « ghetto ». En mettant en exergue les connexions intriquées entre l'espace, le pouvoir et le déshonneur, ce concept sociologique nous donne aussi les moyens de saisir la parenté structurale et fonctionnelle entre le ghetto, la prison et le camp, au moment même où les décideurs d'État des sociétés avancées recourent de plus en plus aux frontières, aux murs et aux districts clos pour définir, confiner et contrôler les catégories à problème.

Bibliographie

- [1] WIRTH L., *The Ghetto*, Chicago, University of Chicago Press, 1928. Édition française : *Le Ghetto*, Grenoble, PUG, 2006.
- [2] DRAKE ST C., CAYTON H., *Black Metropolis: A Study of Negro Life in a Northern City*, Chicago, University of Chicago Press, (1945) 1993.
- [3] CLARK K., *Dark Ghetto: Dilemmas of Social Power*, New York, Harper, 1965.
- [4] WILSON W., *The Truly Disadvantaged: The Inner City, the Underclass and Public Policy*, Chicago, University of Chicago Press, 1987.
- [5] JOHNSON P., *A History of the Jews*, New York, Harper Perennial, 1987.
- [6] DE VOS G., WAGATSUMA H. (DIR.), *Japan's Invisible Race: Caste in Culture and Personality*, Berkeley, University of California Press, 1966.
- [7] WEBER M., *Économie et Société*, Paris, Pocket, (1918-1920) 2003.
- [8] GOFFMAN E., *Stigmates*, Paris, Les Éditions de Minuit, (1963) 1975.
- [9] JOHNSON J., *Black Manhattan*, New York, Da Capo, 1930.
- [10] WILSON W., *When Work Disappears: The World of the New Urban Poor*, New York, Knopf, 1996.
- [11] LAPEYRONNIE D., *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris, Robert Laffont, 2007.
- [12] BRONNER L., *La Loi du ghetto. Enquête dans les banlieues françaises*, Paris, Calmann-Lévy, 2010.
- [13] PÉTONNET C., *Espaces habités. Ethnologie des banlieues*, Paris, Galilée, 1982.
- [14] WACQUANT L., *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État*, La Découverte, 2007.
- [15] MUSTERD S., VAN KEMPEN R., « Segregation and Housing of Minority Ethnic Groups in Western European Cities », *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, 2009, vol. 100, n° 4, p. 559 à 566.
- [16] BROWNING C., « Nazi Ghettoization Policy in Poland, 1939-1941 », *Central European History*, 1986, vol. IXX, n° 4, p. 343 à 368.